

Communication de :

HILDÉRAL Sandrine

Doctorante IUP Paris XII/CRH-UMR MCC/CNRS LOUEST

**Département des sciences de la population et du développement
Institut de démographie, UCL, Chaire Quetelet**

Colloque :

**Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités. Mesures et processus explicatifs
en démographie et en sciences sociales.**

Du 27 au 30 novembre 2007, Louvain-la-Neuve, Belgique

La communication est destinée aux ateliers jeunes chercheurs

À l'attention d'Isabelle Theys

Institut de Démographie

Université catholique de Louvain

Place Montesquieu 1/17

1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Objet : Version définitive

Des disparités démographiques aux déséquilibres spatiaux : la dynamique urbaine martiniquaise, entre formes d'habiter et mobilité

Introduction

Depuis l'essor de l'urbanisation, qui eut son origine dans les pays occidentaux, la majorité de la population mondiale se concentre dans les villes. Marcel Roncayolo souligne que « [...] L'ubiquité du réveil urbain et urbanisant, qui commence après 1950, prend le semis urbain au rebours du XIX^e siècle. Celui-ci avait trié, concentré, divisé. La nouvelle économie, plus soucieuse d'encadrement territorial et de décentralisation des activités, moins dépendante des gîtes naturels, reprend au contraire l'héritage. [...] »¹.

À la Martinique², l'occupation bâtie et la concentration de la population n'échappent pas à cette tendance dominante. D'après l'historien Léo Élisabeth, « Entre 1902 et 1946, la population de Fort-de-France avait triplé. [...] »³. Quelles ont donc été les conséquences de cette redistribution des habitants sur le territoire ?

Nonobstant un déroulement temporel analogue à celui du processus d'agglomération et de croissance démographique métropolitain voire européen, l'organisation territoriale martiniquaise n'a pas été celle préconisée par la Charte d'Athènes ou par le modèle Haussmannien. L'accumulation urbaine à Fort-de-France résulta d'événements déterminants : d'une part, l'anéantissement de la ville de Saint-Pierre⁴, suite à l'éruption de la Montagne Pelée⁵ et le développement accru des échanges économiques via le port de la ville à partir des années 1970. D'autre part, l'exode rural d'après-guerre et un excédent naturel important entre 1920 et 1965⁶.

Malgré la simultanéité des poussées démographiques entre les villes d'Europe et Fort-de-France, l'histoire urbaine de la Martinique a débuté au XVII^e siècle, sous domination coloniale et résistance des dominés. C'est ce contexte expansionniste qui édifia l'actuel

¹ RONCAYOLO Marcel (sous la dir.), « La Ville aujourd'hui, mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen », in *L'Histoire de la France urbaine*, tome 5, Éditions du Seuil, Paris, 2001, p.8.

² Localisée dans la zone intertropicale (14°30 de latitude Nord et 61° de longitude Ouest), l'île de la Martinique appartient à l'archipel des Petites Antilles. Ce département d'Outre-Mer (DOM), baignée à l'Est par l'Océan Atlantique et à l'Ouest par la Mer des Caraïbes, se trouve entre l'île de la Dominique au nord et l'île de Sainte-Lucie au sud. Sa superficie est de 1 080 km² environ. Inscrite dans le bassin caribéen, l'île franco-créolophone fait partie d'un espace archipélagique et réticulé. Ce DOM s'intègre dans l'espace économique européen, dans l'espace français et au sein de celui des Amériques. Il est situé à 7 000 km de la France métropolitaine et seulement à 2 500 km de Miami ; subissant ainsi l'influence des États-Unis, en sus de l'influence européenne. Ce département tient lieu de périphérie ou d'ultra-périphérie industrielle, à l'échelle européenne et s'acquitte de ses fonctions de producteurs de matières premières (canne à sucre et bananes principalement aujourd'hui) ainsi que de consommateurs de services et biens finis. Les incidences de cette configuration — bien que voulue — sont à l'origine de la réalité nuancée et complexe de la vie socio-culturelle, économique, politique architecturale et urbaine martiniquaise.

³ ÉLISABETH Léo, « Les Grandes étapes de l'extension de la ville de Fort-de-France », in *Les Cahiers du Patrimoine n°9, Fort-de-France dans les années 30, Histoire de la ville et des quartiers-Évocations*, Bureau du Patrimoine du Conseil Régional de la Martinique, Fort-de-France, 1990, pp.16.

⁴ La structure urbaine de la Martinique s'organisait au XVII^e siècle autour de deux villes — Saint-Pierre et Fort-de-France —. Ces villes rayonnaient dans la mer des Antilles, grâce au négoce. Elles étaient, tout comme les bourgs, les lieux du déroulement de la vie économique et sociale martiniquaise.

⁵ Le 8 mai 1902, date de l'éruption de la Montagne-Pelée, qui détruisit la ville de Saint-Pierre. Suite à cette catastrophe, la ville de Fort-de-France a accueilli les réfugiés du nord de l'île. Ces personnes ont été logées au quartier des Terres-Sainville.

⁶ RIFAUX Francis, « La Population martiniquaise, états et perspectives », in *Bulletin d'information du CENADDOM, dossier Martinique*, n°54, 1980, pp.21.

centre-ville ou *l'En-ville*⁷, dont la morphologie en damier est symptomatique des pratiques urbanistiques coloniales de l'époque. Puis, de nouvelles extensions urbaines s'y sont accolées. De ce processus d'agrégation, dont le caractère antithétique demeure la disjonction⁸, sont nés des greffons urbains « créoles ». L'En-ville et ses extensions urbaines sont les lieux de mise en scène et de confrontation des différents groupes sociaux et des citoyens ; en d'autres termes, les territoires des Fort-de-France d'époque coloniale versus les Fort-de-France post-coloniaux ainsi que ceux des Fort-de-France post-coloniaux entre eux. Résultant des antagonismes et des inégalités de la colonisation, la configuration et l'ordonnement socio-spatial martiniquais sont le produit de pratiques déstructurées et mal-adaptées au contexte, notamment insulaire, de l'île où finalement « habiter »⁹ renvoie soit à « construire »¹⁰ soit à « [...] l'entassement désordonné et subi de populations démunies [...] »¹¹, sans en assurer la consubstantialité des morphologies spatiales qui en découlent.

Par conséquent, des faits socio-économiques ont contribué à l'évolution langagière de cet espace insulaire. Loquaces, ces lieux ne cachent rien des enjeux spatiaux ni des intérêts des différents groupes de population disposés, de gré ou de force, sur ce « substrat »¹² singulier. En effet, la structure urbaine contemporaine de l'île est polymorphe. Cette diversité morphologique s'explique par des processus de territorialisation singuliers mais aussi par les sites et leurs usages, par la population et son rapport à l'urbanité, ce dans un cadre spatio-temporel particulier.

Marquée essentiellement par une forte croissance urbaine et par la concentration d'activités, de population sur les territoires de l'agglomération foyaloise¹³, l'organisation territoriale martiniquaise a été profondément remaniée au cours des dernières décennies. La population s'est adaptée aux nouvelles stratégies de localisation et d'occupation de l'espace, aux nouvelles formes de mobilité et de centralité locales. L'augmentation des déplacements vécus par les habitants, qui s'est notamment matérialisée par un accroissement des acquisitions de véhicules neufs ou d'occasion du fait d'un réseau de transport collectif peu performant, en atteste.

Toutefois, les limites du système reposant sur la prédominance de la ville macrocéphale ont été observées. Malgré cela, l'agglomération foyaloise demeure toujours aussi convoitée, au détriment des communes plus éloignées. Cette réalité met en exergue le

⁷ L'En-ville désigne le centre-ancien de Fort-de-France, milieu ou *lieu* urbain où se concentre la société créole et les cultures qui la composent. Terme usité par les écrivains de la créolité.

⁸ HUBLIN Anne, *Le Modèle disjonctif de l'agglomération foyaloise radioconcentrique et cloisonné (Martinique)*, Séminaire d'actualités de l'UMR CNRS LOUEST 7145 « Morphologies urbaines et typologies architecturales : Guadeloupe, Martinique, Guyane » du 05 avril 2007, 19p.

⁹ Habiter : Avoir son domicile en un lieu (d'après le Dictionnaire critique, *Les Mots de la Géographie* de BRUNET R. (1992). Selon BACHELARD Gaston, l'identité même est conditionnée par le rapport de l'individu aux lieux, ce processus débute dès l'enfance. Dans *La Poétique de l'Espace*, il évoque « la fonction d'habiter » dans une dimension poétique, épique, phénoménologique, épistémologique ainsi que la question de l'espace du dedans, de l'intimité ; cela en partant de la maison natale jusqu'à la notion de l'immensité. D'après BACHELARD Gaston, « nous sommes le diagramme de la fonction « habiter » ». Cette approche contribue à la création d'une manière *éthique* d'« habiter ».

¹⁰ Construire : c'est organiser consciemment les processus vitaux, ce n'est donc qu'un processus partiel. Construire c'est seulement organiser : organiser la vie sociale, technique, économique et psychologique. D'après MEYER Hannes (1889-1954), architecte suisse, de conviction marxiste, qui rejeta tout esthétisme au profit d'un constructivisme radical.

¹¹ BRUNET Roger, FERRAS Roger, THERY Hervé, *Les Mots de la géographie*, éd. Reclus de La Documentation française, 1992, p.17.

¹² DURKHEIM Émile, « Morphologie Sociale », in : *L'Année sociologique*, sixième section, Lib. Félix Alcan, Paris, deuxième année (1897-1898), pp.520-550.

¹³ S'emploie pour qualifier la ville de Fort-de-France et renvoie à Fort-Royal, ancienne dénomination de la ville. Dans ce contexte précis, l'agglomération foyaloise englobe les communes limitrophes et sous l'influence de la ville de Fort-de-France ; c'est-à-dire le Lamentin, Schœlcher voire même Saint-Joseph. Fort-de-France est le centre de cet ensemble.

problème du fonctionnement des périphéries septentrionales martiniquaises ainsi que de leur devenir.

Quelles sont donc les retombées du développement urbain martiniquais pour les territoires de la partie septentrionale de l'île ? Dans quelles mesures peut-on parler d'exclave et de déprise, pour les qualifier ?

L'intérêt de cette problématique est la mise en exergue d'une organisation spatiale contemporaine tributaire de la distance au centre économique de l'île et bouleversée par l'éclatement des espaces des Habitations¹⁴ disparues ainsi que la déformation spatiale des bourgs.

- Les enjeux territoriaux inféodés aux disparités démographiques septentrionales

D'après Michel Leiris, « À la Guadeloupe comme à la Martinique — territoires qui, en droit, sont des départements français — c'est une économie de type colonial qui persiste à définir les traits de la structure sociale. »¹⁵. Dans le cas particulier de la Martinique, aborder aujourd'hui la question de l'organisation du territoire sans tenir compte de la structure politico-institutionnelle et administrative contemporaine mise en place par les collectivités locales et reprise dans le Schéma d'Aménagement Régional (SAR)¹⁶ serait une gageure. Depuis la décentralisation en 1982, les collectivités locales, désormais les maîtres d'ouvrage de l'urbain, doivent conjuguer les nouvelles modalités d'aménagement du territoire, les partenariats avec les aménageurs privés, ainsi que la mise en place d'organismes intercommunaux¹⁷. En effet, l'île comprend — en sus des arrondissements, des cantons, des communes mais aussi des quartiers et des bourgs, véritables territoires d'appartenance à l'échelle micro-sociale du vécu de la population locale — trois communautés de communes : la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)¹⁸, la Communauté de l'Espace Sud de la Martinique (CESM)¹⁹ et la Communauté des Communes du Nord de la Martinique (CCNM)²⁰. Cette dernière, qui comprend les territoires de la fraction septentrionale de l'île, ne concentre que le tiers de la population totale ; c'est-à-dire 108 470 habitants, répartis sur 548 km² soit 198 hab./km² environ, d'après les données de l'INSEE

¹⁴ L'habitation ou plus précisément l'habitation-sucrière comprenait la maison du maître, les cases des travailleurs et les bâtiments réservés à l'exploitation agricole (la canne à sucre).

¹⁵ LEIRIS Michel, *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*, UNESCO/Gallimard, Paris, 1955, p.31.

¹⁶ Schéma d'Aménagement Régional (SAR) : Adopté par le Conseil Régional de la Martinique le 26 janvier 1998, il est approuvé par décret en Conseil d'État du 23 décembre 1998, puis publié au JO du 24 décembre 1998. Ce document consensuel établit dans une perspective évolutive —horizon 2015— fixe les fondements d'une stratégie de développement durable pour la Martinique.

¹⁷ La loi d'orientation du 06 février 1992, concernant l'intercommunalité à fiscalité propre et celle du 12 juillet 1999, concernant le renforcement et la simplification des coopérations intercommunales vont instituer ces organismes à la Martinique.

¹⁸ C'est l'organisme intercommunal du centre de la Martinique. Il regroupe 4 communes, qui sont les suivantes : Fort-de-France, Lamentin, Schœlcher et Saint-Joseph. Notons que ces communes sont également celles que nous considérons en faisant référence à la conurbation foyalaise.

¹⁹ C'est l'organisme intercommunal du sud de la Martinique. Il regroupe 12 communes, qui sont les suivantes : le François, Ducos, le Diamant, le Marin, le Vauclin, les Anses-d'Arlet, les Trois-Îlets, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Saint-Esprit.

²⁰ C'est l'organisme intercommunal du nord de la Martinique. Il regroupe 18 communes, qui sont les suivantes : Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Bellefontaine, Le Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Grand-Rivière, Le Gros-Morne, Le Lorrain, Le Macouba, Le Marigot, Le Morne-Rouge, Le Morne-Vert, Le Prêcheur, Le Robert, Sainte-Marie, Saint-Pierre, La Trinité.

datant du recensement de 1999 ; comparativement à la conurbation foyalaise qui compte 130 679 habitants sur seulement 170 km².

Toutefois, au sein même de cette partition intercommunale existent des disparités très subtiles. Dans le cas de l'espace des communes²¹ septentrionales, plus précisément celui des dix-huit communes, aujourd'hui membres de la CCNM, trois groupes de communes dites « homogènes » ont été répertoriés par le SAR, en d'autres termes :

- le nord caraïbe : Case-Pilote, Bellefontaine, Le Morne-Vert, Le Carbet, Fonds-Saint-Denis, Le Morne-Rouge, Saint-Pierre, Le Prêcheur ;

- le nord atlantique : Ajoupa-Bouillon, Grand-Rivière, Le Macouba, Basse-Pointe, Le Lorrain, Le Marigot ;

- le centre atlantique : Sainte-Marie, La Trinité, Le Gros-Morne, Le Robert.

Les rapports entre ces communes ou ces groupes de communes s'articulent de façon singulière et par ricochets, les retombées des politiques adoptées voient leurs conséquences se reporter par des variations de population, d'activités mais aussi par la dégradation de l'habitat.

Évolution de la population du nord de la Martinique entre 1982/1990 et 1990/1999.

(D'après les données de l'INSEE).

	Évolution entre 1982 et 1990 en % par an	Évolution entre 1990 et 1999 en % par an
Nord Caraïbe	1,3	-0,1
Nord Atlantique	0,2	0,4
Centre Atlantique	1,2	1,1
Total	1,0	0,7

D'après le tableau précédent, l'évolution générale de la population est décroissante dans le nord de l'île. En effet, les taux de variations étaient de 1% entre 1982 et 1990 contre 0,7% entre 1990 et 1999. De nos jours, le territoire septentrional est encore un espace en déprise. D'ailleurs, des contrastes révèlent un fragile équilibre, associé à des écarts démographiques significatifs.

²¹ D'après l'ouvrage dirigé par Jacques Adélaïde-Merlande, « *Les communes* : correspondent aux subdivisions de l'ancienne colonie. Elles sont administrées par un régime municipal —différent de la compétence des conseils coloniaux—. Le corps municipal est composé du maire, de ses adjoints et de conseillers municipaux. Ce régime a été mis en place par le décret colonial martiniquais du 12 juin 1837 ». p.11.

Rapport entre la population martiniquaise et la population des communes du nord de la Martinique en 1999.

(D'après les données de l'INSEE).

Communes	Population 1999 (en milliers)
Le Robert	21 201
Sainte-Marie	20 058
LaTrinité	12 834
Gros-Morne	10 610
Le Lorrain	9 331
Le Morne-Rouge	5 396
Saint-Pierre	4 413
Basse-Pointe	4 163
Case-Pilote	4 049
Le Marigot	3 620
Le Carbet	3 292
Morne-Vert	1 873
Prêcheur	1 837
Ajoupa-Bouillon	1 760
Bellefontaine	1 520
Macouba	1 366
Fonds-Saint-Denis	940
Grand-Rivière	879
Population totale du Nord	109 142
Population totale de la Martinique	381 467

L'analyse des principales données démographiques de ces « micro-régions »²² met en exergue une répartition inégale de la population du nord de la Martinique. En réalité, les écarts se creusent entre les communes les plus septentrionales et celles du centre atlantique. Ce sont les communes telles que Le Robert, Sainte-Marie, La Trinité, Le Lorrain (sur la côte Atlantique) et le Gros-Morne (à l'intérieur des terres) qui sont les plus peuplées. En revanche, les communes de Bellefontaine (sur la façade caraïbe) et de Fonds-Saint-Denis (à l'intérieur des terres) restent les moins habitées. Les communes les plus septentrionales (telle que Grand-Rivière, Le Prêcheur ou Macouba) ou celles n'ayant pas de façade littorale (telle que Ajoupa-Bouillon) demeurent les plus répulsives.

Par conséquent, le dynamisme démographique de cet espace met en évidence l'attrait des populations des communes de l'extrême nord — plus démunies en équipements, infrastructures et aménités divers — pour celles de la zone centre atlantique, mieux dotées. Les communes de la zone centre atlantique (Sainte-Marie, La Trinité, Le Robert et Le Gros-Morne) se distinguent et enregistrent les chiffres de population les plus importants. D'après les données du Tableau de bord de la Communauté Nord²³, réalisé en décembre 2003 par l'ADUAM²⁴, « les communes du nord continue de se dépeupler », à l'exception du Carbet, du

²² Terme utilisé dans le SAR.

²³ ADUAM, *Tableau de bord de la Communauté Nord*, numéro 1, Fascicule 1, ADUAM, CCNM, 2003, 42p.

²⁴ Les premières études urbaines à la Martinique datent de 1960. Réalisées par l'Atelier d'Urbanisme Antilles-Guyane (l'AUAG), ces études ne se limitaient pas aux territoires martiniquais mais concernaient également la Guadeloupe et la Guyane. C'est en 1977, suite aux nouvelles lois nationales et à la restructuration de l'atelier, que naquit l'ADUAM, l'Association Départementale pour les études d'Urbanisme et d'Aménagement de la Martinique. L'association avait pour « vocation générale d'exécuter, à la demande des collectivités locales et des services de l'État, toutes études ou interventions nécessaires à la mise en œuvre des politiques de l'urbanisme et d'aménagement du cadre de vie [...] » des Martiniquais. Ce, grâce à la mise en place d'une équipe

Robert et de Trinité. En définitive, les communes septentrionales s'inscrivent dans une phase de dépeuplement et bien que la zone centre atlantique ne connaisse pas l'attractivité de la conurbation foyalaise, elle fait office de réceptacle de population. Cette zone présente les densités les plus élevées ; soit deux fois plus importantes que celles du reste du territoire (nord caraïbe et nord atlantique). Ces communes bénéficient du rayonnement et de la dynamique démographique organisés autour de la conurbation foyalaise, du fait de leur site et de leur situation géographique. Par conséquent, le « droit à la ville » ou plus précisément « le droit à la vie urbaine, transformée, renouvelée »²⁵ ne s'effectue finalement au quotidien que par le biais de migrations pendulaires vers la conurbation foyalaise, il semblerait que dans le cas de la Martinique, « la mobilité, devenue de règle, permet de définir les nouveaux territoires mieux que la stabilité ou l'enracinement [...] »²⁶, sans doute même mieux que les caractéristiques des différents groupes sociaux ou que l'orographie septentrionale.

En effet, la configuration du relief implique la construction et la mise en place d'aménagements adaptés, remédiant plus ou moins à l'enclavement de certaines communes. Car, en raison de l'emplacement de la Montagne Pelée, le relief est très incliné sur la façade Caraïbe, tandis que le versant Atlantique étiré et peu pentu demeure plus accessible. En d'autres termes, le relief septentrional s'organise autour de deux importants massifs géographiquement distincts et dissymétriques : d'une part, la Montagne Pelée²⁷, édifice au volcanisme actif qui culmine à 1 397m et d'autre part, l'ensemble intégrant le Morne Jacob (883 m), le Piton Gelé (923 m) et les Pitons du Carbet, culminant à 1 196m, ainsi que le Morne Lorrain (781 m), le Morne Bellevue (694 m), le Morne de l'Étang (574 m) et le morne Palmiste (397 m). Ces formations géologiques plus anciennes et inactives sont particulièrement érodées. Le nord est la partie de l'île la plus élevée et malgré les nombreux atouts ou potentialités, associés au développement du tourisme vert, par exemple, cette disposition influence le manque d'attractivité des communes septentrionales. Mais il n'en a pas toujours été ainsi ! En effet, ces espaces ruraux de la Martinique accueillent, auparavant, les Habitations. Ces dernières représentaient le cadre de la vie socio-économique rurale locale. D'après l'ouvrage de Jack Berthelot et de Martine Gaumé²⁸, « En Martinique, du fait de la topographie, la propriété de forme allongée, est distribuée en lots perpendiculaires à la côte, et va du bord de mer, au-delà des 50 pas géométriques, vers les contreforts des massifs montagneux. Elle se trouve quelque fois enchâssées entre deux cours d'eau. [...] ». C'est entre le XVII^e et le XIX^e siècle, que l'organisation territoriale martiniquaise, fut établie autour de ces grandes Habitations ou plantations. Elles devinrent, plus tard, des quartiers²⁹ disposés en « étages » du littoral vers l'intérieur des terres. Avec la fin de la période de prospérité de l'économie de plantation, dès l'après Seconde Guerre mondiale, un exode rural s'amorça. Les populations des campagnes affluèrent en direction de Fort-de-France. Une véritable révolution urbaine s'amorça à la Martinique. Trop exigü pour être urbanisé comme les territoires métropolitains, cet espace insulaire engendra une ville qui ne tarda pas à évoluer pour devenir un centre de gravitation congestionné. La ville concentre aujourd'hui une part importante de la population, des richesses, des biens et services de l'île. Mais l'urbanisation galopante martiniquaise n'a pas produit que des territoires foyaux différenciés entre eux, elle a aussi

pluridisciplinaire permanente. Aujourd'hui, l'ADUAM, devenue l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de la Martinique depuis 1993, poursuit son travail de réflexion et d'études et s'est affirmée en tant qu'outil de planification, notamment auprès des collectivités locales.

²⁵ LEFÈBVRE Henri, *Le Droit à la ville*, Anthropos, Paris, 1968, 164p.

²⁶ FRÉMONT Armand, *La Région, espace vécu*, Flammarion, 1999, 288p.

²⁷ Ces pentes sont relativement régulières sur la façade Atlantique, mais ne présentent pas la même configuration sur le versant ouest, ce dernier étant plus accidenté : avec par exemple Le Mont Conil atteignant 893 m.

²⁸ BERTHELOT Jack, GAUMÉ Martine (1982), *Kaz antiyé, jan moun ka rété - Caribbean Popular Dwelling - L'habitat populaire aux Antilles*, Perspectives créoles, Pointe-à-Pitre, p.124.

²⁹ Morphologies spatiales caractérisées par un bâti aggloméré, correspondant aux extensions de plus ou moins faible densité d'anciennes habitations, en dehors des centres originels ou bourgs.

contribué à la fabrication des territoires plus éloignés du centre. Par conséquent, à l'étalement urbain spécifique de cet espace insulaire, viennent donc s'ajouter de nouvelles formes de « périphérisation » incomparables à celles des banlieues métropolitaines ou européennes ainsi que des morphologies spatiales singulières. Poly-formes, les communes du nord de la Martinique semblent ne prospérer que très peu de la mégacéphalie et de l'exubérance des mutations de la géographie urbaine de la conurbation foyalaïse. Cette tendance peut s'expliquer par son éloignement par rapport à l'unique ville martiniquaise, qualifiée « d'univers mangroviens » par Serge Letchimy³⁰. La diffusion spatiale de l'urbain dans cette zone est vieille d'environ 50 ans. Toutefois, le nord de la Martinique garde encore aujourd'hui un caractère rural très prononcé. La distribution de l'habitat et des équipements est tributaire d'un réseau de voies de communications hiérarchisées. Ce réseau s'organise autour de routes nationales (N1, N2, N3), de routes départementales (RD1, RD10) et communales reliant les communes entre elles mais aussi à la conurbation foyalaïse. De surcroît, la précarité est encore visible dans certains quartiers. Elle dénote la difficulté à intégrer des outils de réglementation à la fonction « habiter ». Nombre de transactions foncières s'effectuent encore d'après un modèle de transmission inter-générationnelle. Cette marginalité s'explique par des modes d'organisation et des fonctionnements internes complexes basés sur des fondements socioculturels et des principes de convivialité. Ces pratiques influencent la structure socio-spatiale septentrionale. Bien que les communes septentrionales soient rattachées à la ville et au chef-lieu par un réseau de voies de communications, ces communes septentrionales qui font partie intégrante de ce département insulaire demeurent aujourd'hui isolées et en marge du cœur économique et urbain de l'île. Coincés entre la mer et la région urbaine martiniquaise, ces territoires ne vivent plus de l'exploitation des anciennes plantations d'époque coloniale, et apparaissent aujourd'hui comme de véritables exclaves, qui jouxtent l'espace de la ville en position géographique centrale. Cette réalité a des conséquences sur la répartition des logements. Bien qu'il y ait adéquation entre les disparités de la répartition géographique des logements et celles des données numériques de la population précédemment observée, le parc de logement ne croît pas au même rythme que celui de la démographie septentrionale.

- L'impossible acculturation urbaine des modes d'habiter des territoires septentrionaux

La demande et par conséquent la construction de logements est inféodées aux changements de mœurs, de mode de vie et de consommation des ménages martiniquais. L'augmentation du nombre de familles monoparentales ou le désir d'autonomie et d'indépendance des jeunes vis-à-vis de leurs parents jouent un rôle prépondérant. En effet, à partir des années 1990, tandis que la population baisse dans le nord, le nombre de constructions de logements augmente sensiblement (12 480 logements de plus entre 1990 et 1999 contre 7 236 entre 1982 et 1989). Toutefois, il n'atteint pas les 17 531 constructions des années 1970. Une nette préférence pour le logement individuel peut être observée, puisque le logement individuel représente environ 85% des résidences principales septentrionales en 1999, d'après les données concernant *l'évolution du parc de logement septentrional*. D'ailleurs, le logement collectif est moins représenté.

³⁰ Géographe-Urbaniste. Député et maire de Fort-de-France.

Évolution de la construction du parc de logement septentrional.

(D'après les données de l'INSEE).

	Avant 1975	De 1975 à 1981	De 1982 à 1989	De 1990 à 1999	Ensemble
nord atlantique	3 871	1 017	1 081	1 743	7 712
nord caraïbe	4 706	1 069	1 764	2 234	9 773
centre atlantique	8 954	3 000	4 391	8 503	24 848
Ensemble	17 531	5 086	7 236	12 480	42 333

D'après le tableau suivant concernant l'évaluation des types de résidences par communes dans le nord en 1999, les communes du centre-atlantique (Le Robert, Sainte-Marie, Le Gros-Morne) comptent le nombre de résidences principales le plus important. Environ 80% des résidences principales sont des maisons individuelles pour la plupart des communes, à l'exception de La Trinité (avec environ 58% de maisons individuelles) et de Case-Pilote (avec environ 65% de maisons individuelles), où la maison individuelle représente la moitié du parc de logements.

Évaluation des types de résidences par communes dans le Nord en 1999.

(D'après les données de l'INSEE).

	Résidences principales	dont maisons individuelles
Ajoupa-Bouillon	596	567
Basse-Pointe	1372	1153
Bellefontaine	487	391
Le Carbet	1167	846
Case-Pilote	1359	876
Fonds-Saint-Denis	323	259
Grand-Rivière	305	203
Gros-Morne	3568	2995
Le Lorrain	2759	2241
Macouba	434	347
Le Marigot	1158	954
Le Morne-Rouge	1762	1549
Morne-Vert	701	556
Le Prêcheur	613	540
Le Robert	6782	5140
Saint-Pierre	1578	1358
Sainte-Marie	6192	4701
La Trinité	4416	2543

D'après les tableaux présentant la répartition des types d'habitat individuel et collectif par secteurs dans le nord en 1990 et en 1999, le centre-atlantique occupe la première place avec 18 962 logements au total contre 8 225 pour le nord-atlantique et 6 679 pour le nord-caraïbe en 1990. En 1999, le centre-atlantique compte 24 848 logements contre 7 712 pour la zone nord-atlantique et 9 773 pour le nord-caraïbe.

Répartition des types d'habitat individuel et collectif par secteurs dans le nord

(D'après les données de l'INSEE).

En 1990	Habitat Individuel	Habitat Collectif
Nord Caraïbe	5 385	1 294
Nord Atlantique	7 466	759
Centre Atlantique	16 469	2 493
Total	29 320	4 546

En 1999	Habitat Individuel	Habitat Collectif
Nord Caraïbe	7 929	1 844
Nord Atlantique	6 492	1 220
Centre Atlantique	18 917	5 931
Total	33 338	8 995

L'habitat collectif est largement minoritaire dans le nord (soit 29 320 maisons individuelles contre 4 546 logements collectifs, en 1990). Cette tendance semble se confirmer jusqu' en 1999, avec 33 338 logements individuels contre 8 995 logements collectifs. Le logement collectif répond à la demande d'une population dont les revenus ne permettent pas l'accès à la propriété. Si les demandes de logement restent fortes, la fragilité financière des ménages nécessite d'organiser, de piloter et de réguler les marchés en fonction des besoins. La construction des logements collectifs a donc, en partie, favorisé la réfection du parc immobilier septentrional, souvent dégradé. D'autant plus que les problèmes d'insalubrité de certains quartiers sont à l'origine des départs vers d'autres communes qui offrent un meilleur cadre de vie. Au sein des communes du nord de la Martinique la taille et le nombre de sites insalubres sont variables. Ces zones sont essentiellement disposées en bordure littorale (sur la zone des 50 pas géométriques), mais ils existent également dans les bourgs et dans les quartiers. En effet, 65% des sites d'habitats insalubres se trouvent dans les quartiers et la majorité des sites se situent dans les espaces de la côte nord Caraïbe. Cette observation met en exergue la précarité des conditions d'urbanisation, d'acquisitions et de constructions des écarts ruraux. Les transactions foncières et la viabilisation du foncier en zone rurale ne sont donc pas comparables à celles de la métropole des années 1960. Elles sont plus aléatoires. L'auto-construction, sans permis de construire le plus souvent, est un problème surtout en zone littorale, empêchant aujourd'hui certaine forme d'aménagement et la planification opérationnelle. En réalité, la transition entre la case, abri précaire, et la maison, souvent signe de réussite, s'est produit en laissant de traces dans l'urbanisation septentrionale. Elle se matérialise par la « conquête du bien-être matériel »³¹ et par une crise du mode d'habiter traditionnel populaire martiniquais. Peut-on pour autant avancer que cette transformation est culturelle ?

Le raccommodage de l'habitat ancien est aujourd'hui rejeté en faveur d'un habitat élevé au niveau de sociabilité ou de modernité certes occidentale, mais sans doute mieux adaptées aux réalités climatiques et sismiques locales, d'après l'édilité locale et les technocrates. Par exemple, suite aux dégâts causés par le cyclone Dean³², le vendredi 17 août 2007 à la Martinique, le premier ministre François Fillon, venu sur place le 22 août, afin de constater les dommages dans les divers secteurs de l'économie martiniquaise, a évoqué la question de l'habitat et plus précisément de l'habitat précaire ainsi que l'efficacité des politiques

³¹ RONCAYOLO Marcel, PAQUOT Thierry (sous la dir.), *Villes et civilisations urbaine XVIII^e-XX^e siècle*, Larousse, Paris, 1992, p.83.

³² Le cyclone a frappé de plein fouet la Martinique, avec des vents moyens d'environ 120km/h sur la façade atlantique de l'île et des rafales de plus de 170km/h.

urbanistiques mises en œuvre depuis quelques décennies dans l'île. Il a ainsi mis l'accent sur la nécessité de trouver des alternatives à ce problème. Selon le ministre, cette situation doit être solutionnée par la modernisation de ce type de logement. Il confiait au journaliste Maurice Nagou, lors d'un entretien exclusif diffusé au journal télévisé du 22 août 2007 sur les chaînes de RFO, qu'« il est très frappant de voir quand on survole l'île que la quasi-totalité des maisons sont intactes. Je pense qu'il y a vingt ans, le même cyclone aurait provoqué des dégâts dix fois plus importants, donc il faut continuer à moderniser ». En outre, le secrétaire d'état à l'Outre-mer, Christian Estrosi faisait le constat suivant : « l'habitat précaire a subi de lourdes conséquences à la différence des habitations construites dans des conditions permettant de faire face aux aléas météorologiques de la région ». Ces interviews, reflétant le système de pensée de la puissance publique et de certains urbanistes et architectes locaux, posent le problème de la construction en zone des 50 pas géométriques, de l'auto-construction, des normes de sécurité, de salubrité au sein des quartiers spontanés et de l'amélioration du niveau de vie de certaines franges de la population. Mais, l'ultime solution évoquée a été la modernisation. La question de la modernité serait-elle posée en réponse à la crise due aux événements climatologiques ? Est-ce bien la seule possibilité ? Ne pourrait-on pas procéder autrement, quand on sait que bien souvent moderniser rime avec ignorer les modalités d'organisation et de gestion de l'espace antérieures pour tendre vers des normes « standards » à l'occidentale ?

Or, la structure du tissu urbain septentrional est hiérarchisée en fonction de la taille, de la position des bourgs (organisés autour d'une église et d'un marché) et des quartiers (parfois disposés le long d'une route souvent caractérisés par un manque d'infrastructures et d'équipements). Les vestiges de cette organisation sont encore visibles aujourd'hui. En d'autres termes, les bourgs anciens sont devenus les noyaux principaux des communes actuelles. Les bourgs peuvent être définis en fonction de la présence d'un centre où l'habitat est groupé. Généralement la population est agglomérée autour de la mairie, de l'église, voire du marché, espaces publics souvent édifiés depuis la colonisation. Née de plusieurs facteurs, la formation des bourgs répondait aux nécessités des échanges économiques, aux besoins associés aux activités agricoles, puis à la pratique religieuse.

Aujourd'hui les bourgs anciens sont pour la plupart « délabrés » et souvent en réhabilitation. Les bourgs sont constitués de petits immeubles d'environ deux étages, les rez-de-chaussée de ces immeubles sont peu à peu transformés en locaux commerciaux. Par exemple, à Trinité, cette tendance est très marquée, avec notamment le centre commercial Le Galion. Ces bourgs contemporains sont plus ou moins denses, ils se meuvent sur leur propre territoire. L'espace de l'urbain ou les espaces de l'urbain septentrional sont donc très hétérogènes, de nos jours. Et dans certains cas, il est possible de parler de décongestion des bourgs vers les quartiers reculés. En outre, certains quartiers prennent la forme d'agglomération du bâti en dehors des centres originels. C'est le cas de Morne-des-Esses à Sainte-Marie, de Tartane à Trinité. Cette dynamique contribue à l'étalement de l'urbanisation dans l'espace sous forme d'îlots urbains en milieu rural ou sur les franges littorales, naissent alors des espaces interstitiels. Par conséquent, les processus d'étalement de l'urbain s'intègrent dans la continuité d'un développement essentiellement économique et résidentielle. Ces processus posent la question de l'avenir de ce type d'espace car la dissémination de l'habitat et du bâti génère un phénomène de mitage. Toutefois, ce n'est pas le seul facteur explicatif de cet éparpillement de l'habitat au sein des communes septentrionales.

L'urbain dans le nord témoigne des activités passées (le commerce, les activités anthropiques, les constructions anciennes, etc.) et d'un manque de projet de gestion et de planification globale de l'espace. En effet, le contexte d'économie de subsistance qu'a connu la Martinique a imposé l'utilisation de matériaux locaux ou le réemploi de matériaux disponibles sur place : la pierre et le bois, par exemple. L'habitat était constitué de maisons rurales : de cases et d'habitations coloniales. Depuis les années 1950, le développement de l'économie de marché,

des transports a engendré la disparition de la case ancienne. On a reconstruit différemment et selon des modalités importées. Cette architecture singulière n'a cessé d'évoluer temporellement et formellement, jusqu'à nos jours. Ces transformations influencent la composition du tissu urbain aujourd'hui. En milieu rural, ces mutations sont plus lentes et se traduisent par une extension de faible densité accueillant principalement un habitat de type individuel. Les densités de population y sont faibles, l'habitat individuel est clairsemé et très lâche, c'est ce qui vaut à la gestion et l'utilisation des sols septentrionaux d'être très critiquées aujourd'hui. Car souvent cossues, les constructions neuves ne sont pas toujours intégrées aux tissus anciens et saturés.

Par conséquent, l'étalement urbain septentrional est indépendant du développement de la ville macrocéphale de Fort-de-France, il se développe à partir des bourgs qui se trouvent être pratiquement tous en position littorale. L'étalement urbain septentrional martiniquais peut être défini comme étant la diffusion de l'urbanisation en périphérie des bourgs et des noyaux anciens, il se caractérise par un déploiement de l'urbain dans le nord en fonction de la distance aux centres anciens et engendre des transformations paysagères notamment les plus pittoresques, des quartiers proches et éloignés des bourgs. Cette configuration induit une urbanité diffuse et quasi virtuelle au sein des communes septentrionales. Le processus d'étalement urbain septentrional est singulier puisqu'il s'organise autour des bourgs. C'est une véritable zone de discontinuités, où les habitants appartiennent à la même commune sans pour cela vivre ensemble.

Les spécificités septentrionales mettent en évidence le rejet de formes du bâti acquises et réalisées dans un contexte historique autre, aujourd'hui suranné.

Toutefois, chaque commune est particulière et surtout victime de ses propres faiblesses. Le nord de la Martinique est un espace complexe. La maîtrise de cet espace par le biais d'aménagement raisonné prévu par les POS/PLU et plus spécifiquement par le SAR, des différents équipements périurbains, est sans doute indispensable, afin de préserver l'intégrité de cet espace.

Toutefois, le paysage originel du nord de l'île impose de véritables contraintes naturelles entravant l'extension et la programmation de projets urbains raisonnés, notamment sur les mornes prédominants au sein de cet espace.

Mais le nord ne comporte pas uniquement de communes rurales et agricoles. En effet, les communes de Trinité, du Robert plus dynamiques offrent une configuration toute autre. Le parc de logement, les zones d'activités et les pratiques associées à l'urbanisme opérationnel tels que les lotissements et les ZAC y sont plus nombreux. La commune de Trinité diffuse son influence et son rayonnement, au sein de l'espace septentrional.

L'évolution de l'habitat s'organise en forme d'îlots d'urbanisation et confirme le développement de nouvelles morphologies sociales et dynamiques urbaines, dans le nord.

Conclusion

Les communes telles que Grand-Rivière, Le Prêcheur et Macouba demeurent aujourd'hui encore isolées, exclues et enclavées, contrairement à celles du centre atlantique qui concentrent une part non négligeable des fonctions urbaines. Elles ne bénéficient que très peu du rayonnement de la conurbation foyale. La déprise démographique, caractérisant essentiellement l'extrême nord, est potentiellement le vecteur de déséquilibres au sein de cet espace insulaire, tout comme l'est la croissance des densités de population de la conurbation foyale et du sud de l'île. Les sites choisis à l'origine pour bâtir semblent ne plus

correspondre à la logique d'habitation née des nouveaux besoins de la population martiniquaise.

En réalité, les mutations socioculturelles et les transformations spatiales considérées permettent d'avancer que ce microcosme connaît des modalités de consommation d'espace différentes mais associées au processus évolutif des villes mondiales. Tandis qu'en Europe, les villes nouvelles font débats, en Martinique la question serait plutôt de savoir comment envisager la gestion de l'urbain quand se pose le problème de l'accueil de 100 000 habitants supplémentaires prévus à l'horizon 2015.

De plus comment mettre en œuvre, pour ce territoire dit « ultra-périphérique », une politique et une pratique de l'aménagement visant une meilleure intégration aux réseaux de villes européennes et à leur dynamique, quand il n'existe qu'une seule ville macrocéphale sur ce territoire ? Comment, dans un contexte de développement urbain durable, créer des pôles de concentration d'activités quand l'étalement urbain sévit ?

Depuis les années 1990, les modes d'appropriation soulignent la quête et le désir d'accéder à la modernité. Dans le Nord, les efforts tendent vers ces objectifs de modernisme. Avec toutefois l'existence de dérives consistant à qualifier certains types d'aménagement de projet intégré. Cette pratique se justifie par l'emploi à outrance de l'expression « développement durable »³³. Cette orientation est aujourd'hui la principale préoccupation des pouvoirs publics et des acteurs du territoire. Or, la tendance générale, en termes de planification, semble s'orienter vers une cohésion territoriale alors que l'étalement urbain est vérifiable sur le territoire de la CCNM. Cet éclatement semble aller à l'encontre de ce principe de durabilité et prendre de plus en plus d'importance, en produisant une disposition spatiale des communes complexifiée. Cet aspect est le fondement de la prospective d'une crise de l'urbain à la Martinique, assujettie à la complexité des dynamiques urbaines et sectorielles actuelles. En effet, les causes majeures de ce constat sont l'étalement urbain et les conséquences de son élasticité spatiale au sein d'un espace limité.

Dans le nord, cette particularité est associée d'une part, au développement spatial des communes et aux processus d'urbanisation des bourgs et d'autre part, aux dessertes offertes par le réseau de communication local. La mobilité est donc très marquée, dans ces zones où s'étale l'urbanisation, puisque les habitants septentrionaux au même titre que les autres habitants de l'île, ont aujourd'hui la possibilité d'effectuer quotidiennement des déplacements vers le chef-lieu, vers les bourgs, vers leurs lieux de travail ou de loisirs. L'accès à l'urbain et à la modernité ont donc un coût minimal : l'acquisition d'un véhicule personnel. D'ailleurs, ces migrations sont à l'origine de la saturation des voies de communication septentrionales.

Par ailleurs, des changements socioculturels s'opèrent également au niveau des modes « d'habiter » et se concrétisent par la construction et l'aspiration à être propriétaire d'habitations de standing, entourées de grands jardins. Cette forme d'appropriation de l'espace n'est accessible qu'à une catégorie de la population. Ce type d'habitants fait donc un choix indubitable entre la proximité ou la distance aux noyaux anciens des communes et leur qualité de vie. Ne seraient-ce pas là, les prémices d'une nouvelle forme de ségrégation socio-spatiale, dans le nord ? Dans quelles mesures les revendications foncières des habitants septentrionaux créent-elles cette ségrégation ?

Cette tendance nécessite, en effet, une véritable redistribution des activités et des équipements, en fonction des nouveaux besoins de ces catégories socioprofessionnelles souvent distinctes. L'interface ville/campagne semble de plus en plus déformée, dans le nord. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas sans conséquences sur les bourgs congestionnés, ni sur l'environnement septentrional. Il pose de vrais problèmes d'homogénéité et de cohérence

³³ Le Développement Durable : « vise à satisfaire les besoins de développement et de santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs ». Cette définition a été proposée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dans le Rapport Brundland.

urbaine, dans le nord. Cette évolution pose également la question de l'avenir de cet espace septentrional, dans le cadre du développement de la totalité de l'île.

Cette approche permet donc de dépasser le seul problème de l'étalement de l'urbanisation et de mettre en exergue la récurrence de problèmes urbains inféodés, à plus large échelle. En effet, ces problèmes sont intimement liés à trois aspects fondamentaux de la configuration de cet espace : l'insularité et l'exiguïté, qui conditionnent tout aménagement et toutes mesures urbanistiques ainsi que l'éloignement par rapport à la métropole. Les paramètres à prendre en considération sont donc très différents en Martinique et en France métropolitaine. De cette observation doit découler une toute autre définition de l'étalement urbain martiniquais.

En réalité, ce phénomène d'étalement est spontané mais pourrait également s'expliquer par un refus de bâtir où l'on peut habiter ensemble, par souci de tranquillité et d'individualité mais aussi parce que la maison individuelle en milieu rurale ne signifie plus systématiquement que ses occupants aient un mode de vie agricole ou artisanal. Il semble alors que la perception de l'habitat urbain sorte de son acception traditionnelle étroitement liée aux bourgs agglomérés, à la Martinique et fixe de nouvelles tendances. Chacun tente de s'approprier son propre espace sans tenir compte de la gabegie des sols, ni des facteurs essentiels permettant l'urbanité : la rencontre de l'autre et les échanges. Cette forme d'utilisation des sols et de l'espace ne semble pas déranger les usagers puisque les distances-temps sont de plus en plus réduites.

L'histoire de la Martinique se lit dans l'hétérogénéité de l'urbain. Par conséquent, les données permettant de révéler les scénarios concernant le futur de cette île, qu'ils soient acceptables ou non, sont pluriels, souvent antagonistes. Entre les mutations socioculturelles locales, les contingences de l'attraction, de l'accessibilité et de l'isolement existants au sein de cet espace ou vis-à-vis des autres îles des Caraïbes, de la métropole et à fortiori du monde, les lieux où survivent l'esprit de l'antan ou les temps d'avant sont éclatés, à la Martinique.

Sandrine HILDÉRAL

Bibliographie

Martinique et Caraïbes: éléments d'organisation territoriale

- ADÉLAÏDE-MERLANDE Jacques (sous la dir.), *Histoire des communes Antilles-Guyane*, Volume I, Les Abymes-Bellefontaine, Pressplay, Guadeloupe, 1986, 304p.
- AFFERGAN Francis, *Martinique, les identités remarquables, anthropologie d'un terrain revisité*, PUF, Paris, 2006, 162p.
- ARMAND Nicolas, *Histoire de la Martinique, des Arawaks à 1848*, tome 1, L'Harmattan, Paris, 2004, 404p.
- ARMAND Nicolas, *Histoire de la Martinique, de 1848 à 1939*, tome 2, L'Harmattan, Paris, 1996, 260p.
- ARMAND Nicolas, *Histoire de la Martinique, de 1939 à 1971*, tome 3, L'Harmattan, Paris, 1998, 309p.
- BERTHELOT Jack, GAUMÉ Martine, *Kaz antiyé, jan moun ka rété - Caribbean Popular Dwelling - L'habitat populaire aux Antilles*, Perspectives créoles, Pointe-à-Pitre, 1982, 167p.
- BOUGEROL Christiane, *Une ethnologie des conflits aux Antilles : jalousie, commérages, sorcellerie*, PUF, Paris, 1997, 168p.
- CHIVALLON Christine, *Espace et identité à la Martinique : paysannerie des mornes et reconquête collective, 1840-1960*, CNRS, Paris, 1998, 298p.
- DANGER Raymon, « L'Urbanisme à la Martinique, trois siècles d'urbanisme coloniale : Fort-de-France », in ROYER Jean, *L'Urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux*, Delayance, La Charité-sur-Loire, 1932, pp.325-338.
- DE CAUNA Alexandra, *L'Image des quartiers populaires dans le roman antillais*, Karthala, Paris, 2003, 181p.
- DUPRÉ Karine, *Caribbean urban modernization: a typomorphological study of two towns in Guadeloupe (1928-2003)*, thèse de doctorat: Department of Architecture, Tampere University of technology, DATUTOP 25, Finland, 2004, 312p.
- Le Patrimoine des communes de France, *Le patrimoine des communes de la Martinique, Antilles*, Flohic, Paris, 1998, 397p.
- LEIRIS Michel, *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*, UNESCO/Gallimard, Paris, 1955, 192p.
- LETCHIMY Serge, *De l'habitat précaire à la ville : l'exemple martiniquais*, L'Harmattan, Paris, 1992, 149p.
- PÉROTIN-DUMON Anne, *La Ville aux îles, la ville dans l'île*, Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, 1650-1820, Karthala, 2000, 990p.
- DE ROUX Antoine, *Le centre de Fort-de-France : ses possibilités d'adaptation à la vie moderne*, Thèse de doctorat, sous la direction de Madame BEAULIEU-GARNIER, Institut d'Urbanisme de Paris, 1969, 196p.

Études, rapports de recherche et rapports techniques.

- ADUAM, *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Martinique*, Livre Blanc, Données et Orientations pour l'aménagement de la Martinique, 1979, 90p.
- ADUAM, DDE Martinique, *Tendances de l'urbanisation à la Martinique 1982-1989*, Fort-de-France, 1991, 167p.
- ADUAM, DDE Martinique, *Les Tendances de l'urbanisation à la Martinique 1990-1993*, Fort-de-France, 1995, 57p.
- AUAG, *Schéma d'Aménagement de la Martinique : Démographie-Emploi*, 1975, 16p.

- AUAG, *Schéma d'Aménagement de la Martinique : Agriculture et espaces naturels*, 1976, 24p.
- AUAG, *Schéma d'Aménagement de la Martinique : Littoral*, 1976, 16p.
- AUAG, *Schéma d'Aménagement de la Martinique : Développement Régional*, 1977, 24p.

Ouvrages généraux

- ASCHER François, *Les Nouveaux principes de l'urbanisme, la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, l'Aube, La Tour d'Aigues, 2001, 103p.
- BACHELARD Gaston, *La Poétique de l'Espace*, PUF, Paris, 1957, 214p.
- BENEVOLO Leonardo, *Histoire de la ville*, Parenthèses, Marseille, 2004, 509p.
- COING Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Éditions ouvrières, Paris, 1966, 295p.
- CULOT Maurice et THIVEAUD Jean-Marie (sous la dir.), *L'Architecture française outre-mer*, Mardaga, Liège, 1992, 405p.
- De VILLANOVA Roselyne, VERMES Geneviève (sous la direction de), *Le Métissage interculturel, créativité dans les relations inégalitaires*, L'Harmattan, Paris, 2005, 245p.
- DI MÉO Guy, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris, 1998, 317p.
- DI MÉO Guy, BULÉON Pascal (sous la direction de), *L'Espace social : une lecture géographique des sociétés*, Armand Colin, Paris, 2005, 303p.
- DURKHEIM Émile, « Morphologie sociale », in *L'Année sociologique*, Lib. Félix Lacan, Paris, 1899, pp.520-550.
- FRÉMONT Armand, *La Région, espace vécu*, Flammarion, Paris, 1999, 288p.
- GIBBERD Frederick, *Composition urbaine*, Dunod, Paris, 1972, 364p.
- HALBWACHS Maurice, *Morphologie sociale*, Armand Colin, Paris, 1938, 208p.
- LEFÈVRE Henri, *La Révolution urbaine*, Gallimard, Paris, 1979, 248p.
- MERLIN Pierre, D'ALFONSO Ernesto, CHOAY Françoise, *Morphologie urbaine et parcellaire*, Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 1988, 292p.
- MCEVILLEY Thomas, *L'Identité culturelle en crise. Art et différences à l'époque postmoderne et postcoloniale*, Jacqueline Chambon, Nîmes, 1999, 152p.
- PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle, *Analyse urbaine*, Parenthèses, Marseille, 1999, 189p.
- PINON Pierre, *Composition Urbaine I, Repères*, STU, Paris, 1992, 106p.
- PINON Pierre, *Composition Urbaine II, Projets*, STU, Paris, 1994, 119p.
- RITCHOT Gilles & FELTZ Claude, *Forme urbaine et pratique sociale*, Le Préambule/CIACO, Longueuil/Louvain-la-neuve, 1985, 303p.
- RONCAYOLO Marcel (sous la dir.), *La Ville aujourd'hui : mutations urbaines, décentralisation et crise du citadin*, in *L'Histoire de la France urbaine*, tome 5, Seuil, Paris, 2001, 898p.
- SANSOT Pierre, *Poétique de la ville*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1988, 422p.
- SENNETT Richard, *La Chair et la pierre. Le corps et la ville dans la civilisation occidentale*, Passion, Paris, 2002, 287p.
- SITTE Camillo, *L'Art de bâtir les villes*, Seuil, Paris, 1996, 188p.
- TOPALOV Christian (dir.), *Les Divisions de la ville*, Unesco/Maison des sciences de l'homme, Paris, 2002, 470p.
- VIARD Jean, *La Société d'archipel ou les territoires du village global*, L'Aube, La tour d'Aigues, 1994, 126p.
- WHITE William Foote, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, La découverte, Paris, 2002, 403p.